

# Contribution n°129 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 11 juin 2026 à 22h01

Comment l'étude d'impact quantifie-t-elle la perte irréversible de surfaces agricoles à forte valeur agronomique, et comment cette perte s'articule-t-elle avec les objectifs de protection des terres agricoles fixés par le SDAGE Adour-Garonne et avec les engagements de la France en matière de ZAN qui visent précisément à mettre fin à la consommation irréversible d'espaces agricoles ?

---